

Accueil périscolaire et de loisirs

L'accueil périscolaire, assuré par l'Association Périscolaire La Baule, organise un service d'accueil périscolaire pour les enfants sur les jours de temps scolaire, le matin et le soir, à partir de 7h30 et jusqu'à 19 h le soir sur 4 sites.

Accueil périscolaire



- > Le groupe scolaire du Bois Robin
- > Le groupe scolaire Tanchoux- Les Erables
- > Le groupe scolaire des Pléiades
- > École élémentaire Paul Minot

Inscrits dans la continuité du temps de classe, l'accueil périscolaire a pour objectif de favoriser l'épanouissement et la détente des enfants (animation thématiques, artistiques, ludiques, créative...),

dans le respect du rythme de chacun, de ses besoins et de ses envies ; il propose une grande latitude horaire pour les parents, et un goûter après la classe à 16h30.

Vous trouverez le règlement de la Périscolaire et la fiche d'inscription dans la rubrique télécharger ci-dessous.

Accueil du mercredi et vacances scolaires

Depuis le 10 juillet 2023 l'organisation de l'accueil de loisirs du mercredi et vacances scolaires par la MJC évolue afin de s'adapter aux besoins et pour renforcer la sécurité des enfants :

- > Les 3/10 ans seront accueillis dans les locaux de l'école Paul Minot. Ils bénificieront des locaux adaptés à l'accueil des plus jeunes, de la salle de motricité ainsi que de la cour de l'école.
- > Les ados seront accueillis à la MJC.

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la restauration? Complétez : la fiche d'inscription, la fiche sanitaire et la fiche de réservation (Fiches disponibles en téléchargement sur cette page)

Vous pouvez contacter la MJC (http://www.mjclabaule.fr) pour plus d'informations.

Fil Infos





ÉDUCATION

Nouvelle version du portail famille



COMMUNICATION, JEUNESSE Le service de la vie scolaire déménage



JEUNESSE La région et la ville contre la fracture numérique des jeunes



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac Hôtel de Ville 7, avenue Olivier Guichard 44500 La Baule-Escoublac

3 02 51 75 75 75

